

La Selarl d'Avocats **Maxime ROUILLOT - Franck GAMBINI**
12 boulevard Carabacel (06000) NICE Tél. 04.93.80.48.03
Site internet : www.rouillot-gambini.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT - APRES SURENCHERE
Sur la commune de **SAINTE AGNES (06500)**, Quartier «Pian» Route de l'Armée des Alpes

UNE PROPRIETE comprenant :
UNE MAISON INDIVIDUELLE
UNE PISCINE ET TERRAIN AUTOUR

ADJUDICATION JEUDI 8 FEVRIER 2024 A 9H

Au Palais de Justice de Nice - Place du Palais à Nice
Le Ministère d'un Avocat au Barreau de Nice est obligatoire pour enchérir

Cette vente a lieu à la requête de :

La société dénommée «**BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE**», société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, ayant son siège social à NICE (AM), 457 Promenade des Anglais, immatriculée au RCS NICE sous le n° 058.801.481, prise en la personne de son Directeur Général en exercice, venant aux droits de la Banque Populaire Côte d'Azur, en vertu d'un traité de fusion absorption approuvé le 22 novembre 2016.

Ayant pour Avocat la **SELARL D'AVOCATS ROUILLOT - GAMBINI**, du Barreau de NICE.

Désignation : Les biens et droits immobiliers sis sur la Commune de **SAINTE AGNES (AM)** lieudit «Pian» : **Une propriété bâtie** comprenant une maison individuelle édifiée sur deux niveaux, comprenant :

Au niveau inférieur : un salon, une salle à manger, une cuisine, un cellier, un water-closet et terrasse.

Au niveau supérieur : quatre chambres, une salle de bains, une salle d'eau, un water-closet, un dressing et terrasse. Et à l'extérieur un garage indépendant, une piscine, loggia, un abri de jardin et terrain. Le tout cadastré : Section D n° 969 pour 10a 65ca - Section D n° 2653 - Section D n° 2656.

Superficie Loi Carrez : 250,54 m²

Les lieux sont **occupés**.

Mise à prix :

DEUX CENT TRENTE DEUX MILLE CENT EUROS

232.100 €

Consignation par chèque de banque de 23.210 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE le 18/09/2015 - RG 23/00036. Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné.

LA SELARL ROUILLOT - GAMBINI

Visites sur place par la SCP BENABU - BAUCHE Commissaires de justice à NICE :
Mardi 23 janvier 2024 de 14h30 à 15h30 - Lundi 29 janvier 2024 de 14h30 à 15h30
Il est inutile de prendre rendez-vous